



# Campagne de bourses nationales de collège 2021/2022

publié le 07/09/2021

La demande de bourse de collège, pour l'année scolaire 2021-2022, s'effectue en ligne sur le compte "scolarité service" à compter de ce jour et jusqu'au 21 octobre avant minuit.

Vous trouverez en pièces jointes différents documents pour vous aider à faire votre demande de bourse.

Vous pouvez aussi consulter [www.education.gouv.fr/aides-financieres-college](http://www.education.gouv.fr/aides-financieres-college)

La gestionnaire du collège Madame Ayrault, se tient à votre disposition.

## Documents joints

[bourses\\_nationales\\_college\\_2021-2022\\_remis\\_aux\\_familles](#) (PDF de 529.2 ko)

[formulaire\\_demande\\_bourses\\_college\\_2021-2022\\_dossier](#) (PDF de 637.9 ko)



**Académie  
de Poitiers**

**Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.**

**Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.**